



**RETRAITÉS
VENDEE**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFOS – RETRAITÉS

Février 2014

EDITORIAL

Adhérents CFDT

Nous sommes aussi des citoyens engagés

Notre journal paraît à la veille d'une échéance électorale importante pour notre vie de proximité : les municipales. La CFDT, ni neutre, ni partisane, engage tous ses adhérents à faire leur devoir de citoyen et à militer pour une participation massive de leur entourage.

Trop de peuples sont privés de cette expression démocratique suprême ; trop de gens meurent pour l'obtenir... Alors, comment se permettre une abstention même si elle se cache derrière une manifestation de mauvaise humeur !

Votre journal vous propose aussi, en pages intérieures, une première analyse sur le programme du FN. Le prochain numéro traitera des positions de ce même parti à l'égard de l'Europe pour l'échéance des élections européennes.

Ni neutre, ni partisane, la CFDT revendique, en effet, son appartenance au pacte républicain basé sur des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité. Il n'est donc pas question de légitimer en quoi que ce soit des opinions de haine notamment raciale, de rejet de l'autre, de populisme qui ébranlent les fondements même de notre société.

Soyez donc vigilants, nous sommes tous garants de ce bien précieux qui nous unit. Si nous prenons

très au sérieux le désarroi de bon nombre de nos concitoyens face à la crise, les inégalités, le chômage, nous acceptons aussi la complexité des problèmes... et des solutions à trouver !!! Nous refusons donc les amalgames et les simplismes.

En participant à ces élections, en refusant les extrêmes, nous construisons pour nous-mêmes, nos enfants et petits-enfants, la société de demain que nous voulons.

Alain VIAUD

SOMMAIRE

Page 1	: Edito
Page 2	: Actions revendicatives
Page 3	: Vie de l'organisation
Pages 4 – 5	: Critique du FN
Page 6	: Voyage à Strasbourg
Page 7	: Développement – Témoignage
Page 8	: Lecture - Asseco

Nouveau :

Vous pouvez consulter le site internet UTR à l'adresse suivante :

contact@cfdt85-retraites.fr

PERTE D'AUTONOMIE

Pour une prise en charge par tous et pour tous

Tel était le slogan de notre carte pétition, tel est notre objectif pour la loi à venir intitulée :

« Pour l'adaptation de la société au vieillissement ».

Nous pouvons nous féliciter du succès de la campagne de la CFDT. Elle a suscité de nombreux relais médiatiques ; pas en Pays de Loire malgré nos efforts, nous le regrettons. La campagne CFDT a, cependant, sûrement contribué à la nécessaire pression que nous devons exercer sur les décideurs et –est-ce un premier résultat – la ministre nous a reçu et confirmé l'engagement du premier ministre sur cette loi cent fois réclamée et que nous attendons malgré le contexte économique défavorable.

En effet, la ministre a présenté le projet de loi qui devrait s'organiser en deux temps :

- Une première série de mesures sur le maintien à domicile : réforme de l'APA à domicile, mesures

de prévention et d'adaptation de la société au vieillissement, mesures d'aide aux aidants. Le financement de ces premières mesures (645 millions d'Euros) sera obtenu par la pleine affectation de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (casa). Ces mesures doivent voir le jour en Janvier 2015.

- La deuxième étape de la réforme portera sur l'accompagnement et la prise en charge en établissement. Dès cette année, une concertation sera organisée avec les départements et les fédérations d'établissements sur la tarification des établissements ; objectif : prendre des mesures permettant une réduction du reste de prise en charge dans les EHPAD et plus globalement changer les modalités de tarification des établissements et les harmoniser avec les dispositifs d'aide sociale existants. Une autre ambition : créer 80 000 logements adaptés d'ici à la fin du quinquennat

Au total des avancées qui ne doivent pas en rester à des effets d'annonce. Les décideurs peuvent compter sur notre vigilance pour ne pas voir se prolonger le lamentable piétinement de 2013 !

RETRAITES

La loi est votée, notre déception se confirme

Notre dernier journal vous a transmis son analyse sur cette réforme, essentiellement des avancées non négligeables pour certaines catégories particulièrement en difficulté, l'absence d'avancées vers une réforme systémique pourtant indispensable si l'on veut, d'une part sauver durablement la retraite par répartition sans devoir tous les 3 – 4 ans, mettre des rustines coûteuses et, d'autre part progresser vers une équité réelle entre les régimes.

Force est de constater, avec l'ensemble de la CFDT, que l'adoption définitive en deuxième lecture de la loi ne nous a, en plus, apportée aucune

couverture sur la protection des basses pensions quant au gel décidé de 6 mois (d'avril à octobre 2014) de la revalorisation des retraites. **C'est déplorable !**

Le relèvement de l'aide à la complémentaire santé ne compense évidemment pas ce gel des pensions d'autant que le seuil de revenus pour en bénéficier reste, dramatiquement, trop bas et exclu de ce fait bon nombre de retraités aux revenus modestes. On est encore loin de l'égal accès à la santé... un autre chantier que nous aurons à traiter bientôt dans ce journal.

> ULR DES HERBIERS :

L'AG de l'ULR aura lieu le lundi 14 Avril 2014 à 14h30, à la salle de la Mijotièrre, route de Pouzauges.

A l'ordre du jour :

1. Votes sur les rapports : d'activités, financier et d'orientation
2. Renouvellement partiel du conseil.

Après cette partie statutaire, la seconde partie de l'après-midi sera consacrée à l'Europe, dans la perspective des élections européennes du 25 mai.

Deux points seulement ont été retenus :
- Comment fonctionne l'Union européenne (Qui prend les décisions et comment)
- Faut-il poursuivre le projet de la construction européenne alors que celle-ci apparaît tatillonne sur les détails et trop divisée sur les grandes orientations ?

> ULR DE MONTAIGU :

L'AG de L'ULR aura lieu le Mardi 8 Avril à 14 H 30 à la salle des Fêtes - Place de la Mairie.

Avec la participation de Bernard Plantin, secrétaire ULR de Saint-Nazaire

A l'ordre du jour : - La perte d'autonomie physique et financière : quelles en sont les causes ?
- La position CFDT ainsi que sur les sujets du moment : ex fiscalité

> SSR CHIMIE-ENERGIE

Adhérents retraités et conjoints,

Vous êtes tous invités à votre ASSEMBLEE GENERALE

Le jeudi 10 avril 2014 au Restaurant LE MAREUILLAIS à Mareuil Sur Lay

Au programme : rencontre avec 2 notaires et présentation de nouvelles voies.

Préparez vos questions afin que tous en profitent et à bientôt !...

Résultats des Elections professionnelles de la Branche des Industries Electriques et Gazières

Le 21 Novembre 2013, la FCT-CFDT a su conforter sa représentativité

Avec près de 20 % des suffrages exprimés, elle conforte son score de 2010 dans toutes les entreprises de la branche, notamment à ERDF et GIDF où elle progresse de plus de 1 %. Et la CFDT poursuit son implantation dans les 122 entreprises Locales de distribution (Régies...)

Avec un renouvellement important des effectifs, ces résultats démontrent notre capacité à répondre clairement aux attentes de toutes les populations et de toutes les générations de salariés.

F.C.E. – Le 22 Novembre 2013

> COMMISSION LOISIRS

La nouvelle année et la traditionnelle galette des rois nous ont donné l'occasion de nous retrouver, venus de tout le département. Nous étions 88.

Nous nous sommes offert des vœux de bonheur conditionné par la santé... et nous n'avons pas oublié les camarades absents en raison d'indisposition momentanée. L'avant et l'après rencontre, c'est-à-dire la préparation de la salle puis son rangement et le nettoyage ont été rondement menés par une belle équipe : merci à tous.

Le pique-nique fut convivial, comme d'habitude, avec partage de gourmandises et avant la galette finale, Serge et Marie-Christine nous ont enchantés avec des refrains, certes presque tous connus et aimés, datant de décennies passées mais renouvelés par des arrangements jazzy tant pour la voix que pour l'accompagnement musical qui avait des sonorités nouvelles pour tous car l'instrument est peu connu en France : un Stick Chapman.

Merci à Gérard qui nous a permis de découvrir ce duo musical sympathique et novateur.

Comment contrer la résistible ascension du front national

(Première partie)

Pendant longtemps, l'attitude la plus communément répandue vis-à-vis du FN a été de le boycotter, en refusant de débattre avec ses représentants, en considérant que, par nature, il n'avait pas sa place dans l'échiquier politique. Au fil des années, cette attitude s'est avérée inefficace, voire même contre-productive. D'où le changement d'attitude résumé par la formule : « le FN pose de bonnes questions mais il ne donne pas les bonnes réponses ».

Là encore, cette attitude n'a pas eu les effets escomptés : les électeurs semblant n'avoir retenu que le côté « bonnes questions » et oublié le côté « mauvaises réponses ».

Il nous faut donc envisager une troisième étape : répondre point par point, aux arguments du FN, quitte, en faisant cela, à intégrer ce parti dans le débat politique normal.

Cette attitude nouvelle s'impose d'autant plus que le processus engagé par la Présidente du FN de « dédramatisation » est très largement avancé et que le FN s'efforce de se présenter, désormais, comme un véritable parti de gouvernement. De plus, elle développe un discours « social » qui n'est pas sans attirer les catégories sociales les plus démunies y compris parmi les salarié(e)s.

D'où l'objet de cet article qui s'emploie à répondre aux principales propositions développées dans le programme du FN lors des dernières élections présidentielles de 2012 (accessible via <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/>).

Pour des raisons de place, cet article est scindé en deux parties, la première qui est principalement consacrée à l'immigration et à la santé. Dans la seconde partie, qui sera publiée dans le prochain numéro de « Infos-Retraités » seront abordées quelques-unes des mesures économiques préconisées par le Front National : la sortie de l'euro comme réponse à la crise de l'endettement et le repli sur l'Hexagone pour relancer l'activité économique.

L'immigration

Ce qui suit est issu du diaporama présenté par Xavier Guillauma et Omar lors de l'AG des syndicats CFDT de Vendée, le 17/10/2013 :

« Agir contre les discriminations et le populisme et lutter contre les idées reçues » :

IDÉE REÇUE N°1 : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde »

Les périodes où la population immigrée a été proportionnellement la plus nombreuse correspondent aux recensements de 1931 où elle représentait 4,7 % de la population totale et de 1982 où cette proportion monte à 6,3 %. En 2008, cette proportion retombe à 4,8 %, soit un niveau à peine plus élevé qu'en 1931. Et personne ne peut dire que les circonstances économiques étaient plus favorables à l'intégration qu'aujourd'hui !

En 2008, sur 63,1 millions de personnes vivant en France : 59,5 millions sont français

- dont 57,5 millions sont français de naissance,
- dont 2 millions, nés hors de France, qui ont acquis la nationalité française,

et 3,6 millions sont étrangers - dont 3,1 millions sont nés hors de France,
- et 0,6 million est né en France.

IDÉE REÇUE N°2 : « Ils nous piquent notre boulot ! »

L'analyse détaillée des secteurs d'activités où travaillent le plus grand nombre de travailleurs immigrés montre qu'il s'agit le plus souvent de travaux peu qualifiés, mal payés avec des contraintes horaires telles qu'il n'est pas sûr que ces emplois seraient tenus par des français de naissance.

De plus, le taux de chômage des travailleurs immigrés (16,1 % en 2009) est sensiblement plus élevé que la moyenne nationale (9,2 % en 2009). Cette disparité est encore plus grande, si l'on ne considère que les travailleurs immigrés extra-européens (ne venant pas de l'Union Européenne) : 19,0 % en 2009, soit plus du double de la moyenne nationale.

IDÉE REÇUE N°3 : « Les immigrés vivent aux crochets de la société »

Prestations reçues en milliards d'Euros		Contributions versées en milliards d'Euros	
Retraite	16,3	Cotisations sociales	26,4
Assurance Maladie	11,5	TVA	18,4
Allocations Familiales	6,7	CSG-RDS	6,2
Aide personnalisée au logement	2,5	Impôt sur le revenu	3,4
Revenue Minimum d'Insertion	1,7		

En fait, on observe un excédent réel des contributions versées par les travailleurs immigrés (et leurs familles) de 12,4 milliards d'euros sur les Prestations reçues.

IDÉE REÇUE N°4 : « Un syndicat, ça ne s'occupe pas de ça ! »

Article 2.1.8.2 de la résolution du Congrès confédéral CFDT de Tours de juin 2010 :

« Une partie des salariés souffre de préjugés. Ils sont discriminés en raison de leur genre, âge, état de santé, handicap, origine supposée ou réelle, croyance, lieu d'habitation, identité ou orientation sexuelle. [...] La lutte contre les discriminations est une exigence de justice sociale dans laquelle la CFDT s'inscrit pleinement ... »

IDÉE REÇUE N°5 : « On ne peut rien y faire... »

Chacun d'entre nous doit être attentif à ne pas véhiculer des préjugés ou des stéréotypes, mais, au contraire, à les contrer en toute circonstance, partout où ils s'insinuent.

En ce domaine, comme dans d'autres, il y a trois dangers qui nous guettent : la simplification, l'exagération et la généralisation. C'est donc à nous d'être assez vigilants pour ne pas tomber dans ces travers !

La Santé

Le F.N. : lutte contre la fraude sociale, afin d'économiser 25,2 Mds d'euros en 5 ans. « suppression de l'AME (aide médicale de l'Etat) réservée aux migrants clandestins », chiffrée à 685 millions d'euros par an.

En réponse :

a) le montant de la fraude sociale est, par nature, très difficile à évaluer. Diverses évaluations aboutissent au chiffre global de 18,8 Mds d'euros en 2008.

La fraude sociale, c'est d'une part, bénéficier de prestations auxquelles on n'a pas droit et, d'autre part, ne pas payer les cotisations que l'on doit. Dans le premier cas, il s'agit principalement de particuliers et, dans le second cas, il s'agit principalement d'employeurs.

Dans les deux cas, la fraude doit être combattue.

S'agissant des particuliers, il faut, cependant, rapprocher le montant des prestations indues avec le montant des prestations réellement dues mais non versées parce que non réclamées par les ayants-droits, ou par suite d'oublis ou d'erreurs des organismes de Sécurité sociale. Un livre collectif publié en 2012 par l'Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services), structure universitaire liée au CNRS et intitulé « L'envers de la fraude sociale » (aux éditions La Découverte) évalue, à 4 Mds d'euros (soit seulement, 1 % de leur montant !) cette fraude et à 11 Mds d'euros le montant des allocations non versées dont une grande part concerne le RSA. Étant observé que dans le cas des prestations non versées, ces « économies » sont plutôt le symptôme de la fragilité des allocataires les plus démunis et de leur désinsertion sociale préjudiciable d'abord aux personnes concernées mais aussi, à terme, à l'ensemble du corps social.

S'agissant des employeurs, les cotisations non payées (travail non déclaré, retard ou absence de paiement à l'URSSAF) s'élèveraient, en 2008, entre 8,4 et 14,6 Mds d'euros, soit en retenant le haut de la fourchette, plus probable, environ 4 % des cotisations collectées durant cette même année 2008. Ce qui veut dire que la fraude patronale est le quadruple de la fraude sur les prestations !

Il y a deux sortes d'injustices : l'une qui est de donner à celui qui n'en a pas besoin et l'autre, plus grave, qui est de ne pas donner à celui qui en a besoin.

La cohésion sociale et les principes fondateurs de notre République nous obligent à verser des prestations dont nous savons que, quelles que soient les précautions prises, une petite partie sera détournée.

b) S'il est vrai que l'Aide médicale de l'État augmente très rapidement, les professionnels de santé considèrent qu'il est de l'intérêt bien compris de tous, que les étrangers, même insolubles, soient correctement soignés pour ne pas exposer le reste de la population à des risques accrus de contagion et d'épidémies. Pour cette raison, la suppression de l'AME ne paraît vraiment pas souhaitable.

Didier VARBOOM

➤ Avant les Européennes : visite à Strasbourg du Parlement Européen

Organisé par l'UTR de la Mayenne en direction des 4 UTR de la région PAYS DE LOIRE, un voyage découverte du Parlement Européen s'est déroulé les 9 et 10 septembre 2013 effectué en car avec une participation de 51 personnes dont une grande majorité de la Mayenne.

Ce voyage à STRASBOURG à quelques mois des élections européennes (25 mai 2014) a permis de situer les lieux stratégiques où se prennent les décisions à haut niveau. Ce voyage faisait suite à celui de Bruxelles en janvier 2012 où nous étions un groupe de Vendée.

Quelques notes sur l'emploi du temps de ces 2 jours :

Arrivée à Strasbourg le lundi 9 à 16 H : rendez-vous au parlement Européen où nous attendait une ambassadrice chargée de la communication. Le Conseil de l'Europe compte 47 membres et est à l'origine de plus de 200 traités destinés à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit.

De 17 H à 19 H visite guidée du vieux Strasbourg et de la cathédrale (un chef d'œuvre)

19 H30 Dîner dans un restaurant proche de la cathédrale : tables rondes très conviviales, mais pas de choucroute au menu ! Vers 22 H direction les hôtels pour une nuit de repos bien méritée !

Mardi 10 vers 7 H réveil et petit déjeuner à volonté !

A 9 H, rendez-vous au Parlement Européen où nous attendait Bernadette VERGNAUD accompagnée d'Erick ANDRIEUX et Kiil NIELSEN tous les trois « Eurodéputés »

Intervention trop courte de Bernadette VERGNAUD due à un planning chargé : " je dois être là du lundi au jeudi " le parlement européen est le haut lieu de la démocratie européenne, il avalise les décisions de la commission européenne. Nous devons travailler ensemble (les autres tendances politiques) dans le respect et la tolérance si nous

voulons aboutir à des accords, ex: vote au parlement sur les formations professionnelles.

Erick Andrieux remplace Stéphane Lefoll sur la politique commune. Nicole Kiil Nielsen est membre de la commission pour la défense des femmes et des enfants au sein de l'union européenne.

Retour dans l'hémicycle pendant les débats des eurodéputés en séance plénière, lieu impressionnant par la quantité de sièges 863, chaque siège correspond à un député. Il est 12 H : le temps de faire quelques petits achats, de se restaurer selon le goût de chacun et c'est le départ à 14 H.

Je suis très satisfaite de ces deux jours quant à l'organisation qui a mobilisé les compétences de quelques copains :

Francis, Jean-Bernard, Annick, Thérèse et toute l'équipe de l'UTR qui ont dû inviter au-delà de leurs adhérents et sympathisants pour éviter un surcoût du voyage.

Je regrette, cependant, de n'être pas partie avec d'autres copains de la Vendée ; c'est vrai que 2 jours c'est trop court mais le coût serait aussi supérieur !

Merci encore à l'UTR de la Mayenne !...

Germaine TRIT

Commission Loisirs – Dates à retenir

Voyage UTR : Jeudi 5 Juin à Angers –

Pique-nique UTR : Jeudi 4 Septembre – Centre de Beautour

DEVELOPPEMENT

Rappel : A chacun de nos journaux, nous vous rappelons l'importance d'avoir des adhérents de plus en plus nombreux et nous relatons les initiatives prises en ce sens. Ci-dessous, un article sur la pratique de l'ULR des Herbiers quant à la prise en charge de l'adhésion. Merci à Marielle et Christiane qui nous ont adressé cet article. Membres actifs de l'ULR des Herbiers, elles sont par ailleurs, membres de la Commission développement.

Merci d'avance à vous qui nous enverrez des initiatives différentes à partager. Ne les gardez pas pour vous !

TEMOIGNAGE

Les nouvelles adhésions partent du contact direct des adhérents de l'ULR auprès des personnes qu'ils connaissent. A chaque rencontre, nous essayons de mettre le sujet de l'adhésion à l'ordre du jour...

Des personnes récemment contactées ont dit :

- « C'est un des seuls lieux (l'ULR) où je peux discuter de problèmes d'actualité comme, par exemple, l'écotaxe et connaître la position de la CFDT » dit Michèle une nouvelle adhérente retraitée
- Pour Pierre, un autre nouvel adhérent, « je n'ai pas envie de trop m'investir mais je soutiendrai les actions », il vient d'ailleurs à toutes les manifestations importantes.

L'adhésion a changé, elle est un peu à la carte, apporte des services très divers, renforce les liens. Trop de retraités restent dans la nostalgie de ce qu'ils ont vécu. Or, la retraite « **ce n'est pas un temps pour devenir de qu'on n'a pas été mais pour être ce que l'on devient !** ». Un retraité n'est pas un salarié. Ses droits ont changé, ses aspirations aussi.

A la retraite, **je continue à défendre mes valeurs avec la CFDT et je milite pour que nous soyons toujours plus nombreuses et plus nombreux à connaître les atouts d'une adhésion à la CFDT retraités.**

Marielle et Christiane

Témoignage

Bonjour, Jean ! Tu es en retraite depuis quelque temps, as-tu vraiment quitté le monde du travail ?

« Oui et non, je ne suis plus salarié depuis avril 2013, mais j'ai été nommé sur liste syndicale, à ma demande, **conseiller du salarié** par la DIRECCTE qui est une émanation de la préfecture ».

Quelle est la mission d'un conseiller du salarié ?

Le conseiller du salarié intervient dans les petites entreprises où il n'y a pas de délégué du personnel. Lorsqu'il y a un conflit avec l'employeur, le salarié peut faire appel à un conseiller pour l'assister face à son employeur.

Comment le salarié est-il informé de la possibilité de faire appel à un conseiller ?

L'employeur doit spécifier dans sa lettre de convocation à « l'entretien préalable » l'existence d'un conseiller extérieur à l'entreprise ; la liste des conseillers est disponible en mairie et sur Internet.

Comment arrives-tu à connaître les spécificités des différentes conventions collectives ?

Les entretiens avec le salarié se passent à l'Union Départementale où je peux trouver tous les renseignements utiles, et le salarié lui-même est souvent très au fait des accords dans sa branche. et je fais également appel à des collègues conseillers répartis dans différentes activités. Il y a également des journées de formation juridique.

Es-tu satisfait de ton engagement ?

Oui, car cela me permet de rester au contact du monde du travail et d'être attentif à l'évolution du droit du travail. Cela me permet de continuer ma « militance » au service des autres et d'une certaine façon, d'être utile et de faire connaître le rôle des syndicats, et surtout le rôle constructif de la CFDT. Cela occupe une petite partie de mon temps, et j'ai d'autres secteurs d'activité militante...

Merci Jean

Interview de Jean Metais recueillie par Alain Champot

Un nouveau livre vient de sortir aux éditions Sud-Ouest sous la plume d'un Vendéen : **Christophe SOULARD**

CLEMENCEAU..... Au fil des jours.

Ce livre retrace les 50 ans de vie politique du personnage où il a mené de nombreux combats y compris avec ses amis politiques. Il a été considéré comme tombeur de ministres, a accepté des postes dans des moments très difficiles pour la République et la Nation.

Clémenceau est souvent présenté sous plusieurs facettes dont celle de plus grand flic de France au moment de la grève des mineurs en 1907 et de « Père la Victoire » pour la fin de la guerre de 14/18.

Au total, un Grand Républicain qui savait manier autant l'épée pour attaquer ses adversaires que la plume dans des discours absolument éloquentes et convaincants. Si seulement nos responsables politiques d'aujourd'hui avaient cette dimension et ce courage, peut-être la France irait-elle mieux ?

Son image et son « aura » sont quelque peu récupérées par le Conseil Général de la Vendée, je ne suis pas sûr que les élus actuels soient autant **Laïcs et Républicains** que le Clémenceau de toutes ces années-là.

Joseph ALLAIN

ASSECO CFDT VENDEE

Une association départementale de consommateurs
Un soutien individuel pour ses adhérents dans le cadre d'un litige de la consommation et du surendettement.

Une question ? Un conseil ?
ASSECO CFDT 85

16 bd Louis Blanc – BP 129 – 85004 LA ROCHE SUR YON Cedex
☎ 02.51.37.84.47 - ☎ 02.51.44.87.65 - ✉ cfdt.asseco85@orange.fr
Permanence : mardi de 14 h 00 à 17 h 00

Bulletin d'adhésion ASSECO CFDT 85

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :@.....

Je règle la somme de 5 euros (chèque)

Date :

Signature :